



L'équipe de l'Université de Bucarest remporte le concours européen de plaidoiries René Cassin 2024

Les étudiants de l'équipe de l'Université de Bucarest ont été déclarés vainqueurs du concours de plaidoiries René Cassin 2024, à l'issue de la finale qui les opposait à des étudiants du Collège d'Europe de Bruges.

Il s'agissait de la 39^e édition de cette compétition de procès fictifs en langue française fondés sur la Convention européenne des droits de l'homme. Le Conseil scientifique du concours, présidé par M. Sébastien Touzé, professeur de droit à l'Université Paris Panthéon-Assas, avait proposé cette année un cas fictif portant sur l'art.

La finale s'est tenue le 22 mars 2024 à la Cour européenne des droits de l'homme, à Strasbourg. Le jury de la finale était composé de juges de la Cour européenne, avocats, universitaires et représentants des institutions partenaires du concours. Il était présidé par M. Maître François Sureau, avocat, écrivain, membre de l'Académie française.

Cette année, ce sont trente-deux équipes universitaires, réunissant des étudiants en provenance de plusieurs pays (Allemagne, Belgique, France, Roumanie, Slovénie, Pays-Bas ou encore Suisse), sélectionnées à l'issue d'une phase écrite, qui se sont affrontées dans les locaux du Conseil de l'Europe et à la Cour européenne des droits de l'homme à Strasbourg.

Des informations complémentaires sur le concours et les précédentes éditions peuvent être consultées sur le [site Internet du concours Cassin](#) et sur le [site internet de la Cour](#).

Rédigé par le greffe, le présent communiqué ne lie pas la Cour. Les décisions et arrêts rendus par la Cour, ainsi que des informations complémentaires au sujet de celle-ci, peuvent être obtenus sur www.echr.coe.int. Pour s'abonner aux communiqués de presse de la Cour, merci de s'inscrire ici : www.echr.coe.int/RSS/fr ou de nous suivre sur Twitter [@ECHR_CEDH](https://twitter.com/ECHR_CEDH).

Contacts pour la presse

echrpess@echr.coe.int | tel: +33 3 90 21 42 08

Les journalistes sont invités à privilégier les demandes de renseignement par courriel.

Denis Lambert (tel : + 33 3 90 21 41 09)

Tracey Turner-Tretz (tel : + 33 3 88 41 35 30)

Inci Ertekin (tel : + 33 3 90 21 55 30)

Neil Connolly (tel : + 33 3 90 21 48 05)

Jane Swift (tel : + 33 3 88 41 29 04)

La Cour européenne des droits de l'homme a été créée à Strasbourg par les États membres du Conseil de l'Europe en 1959 pour connaître des allégations de violation de la Convention européenne des droits de l'homme de 1950.